

# Table centrale

## du Conseil Local des Intervenants Communautaires

### de Bordeaux-Cartierville

---



Tenue le 2 avril 2009 à 13h30  
Local 115, Centre de loisirs l'Acadie, 2005 Victor-Doré

### PROCÈS-VERBAL

#### Membres présents

Daniel Mathieu	CDEC Ahuntsic-Cartierville
Jocelyne Cyr	Commissaire scolaire CSDM
Manon Boily	CLSC Bordeaux-Cartierville
Dorothée Lacroix	CLSC Bordeaux-Cartierville
Lazé Leskaj	CACI
Laure Henry	RUI (CLIC de B-C)
Henri Scaboro	CABBC
Mireille Foisy-Hotte	CLIC de B-C, projet <i>Places en mouvement</i>
Michel Destroismaisons	Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Colette Boudrias	Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Fabrice Kamion	CLIC de B-C
Nathalie Fortin	CLIC de B-C
François Richer	CLIC de B-C
Jean-Pierre Kavege	CLIC de B-C, projet <i>Places en mouvement</i>
Luc Chulak	Maison des Jeunes B-C
Mireya Alonso Vargas	Fondation de la visite
Maryse Racine	La Corbeille B-C
Pauline Errico	Maison de la famille P.B.N.
Richard Blais	Arr.Urbanisme Ahuntsic-Cartierville
Nehal Nassif	Les Y du Québec (C.A.S.C)
Stéphane Eid	SPVM PDQ 10
Xavier Curnillon	TCJBC, projet MOÉ
Alain Paquette	SPVM PDQ 10
Djamila Benabdelkader	MICC
Rose Line Boyer	Cartier Émilie
Normand Devoy	Tandem A-C
Sophie Deleuil-Millette	Maison des Parents de B-C
Ariane Pichette	Bureau de Maria Mourani
Pierre Gingras	CJE ABC
Frédérique de Georgis	CJE ABC

## **1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Nathalie Fortin ouvre l'assemblée à 13h40 et souhaite la bienvenue à tous. Elle assurera l'animation de la rencontre.

## **2. Tour de table et nouvelles spéciales des membres**

Michel Destroismaisons de l'arrondissement d'A-C invite les membres à encourager les jeunes qui participent aux 32<sup>e</sup> Jeux de Montréal qui ont lieu du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2009 au Complexe sportif Claude-Robillard.

Luc Chulak de la MDJ B-C invite les membres au lancement de la 3<sup>e</sup> édition du Magazine Authentik qui aura lieu le 9 avril 2009. Pour plus d'informations, écrivez à [info@magauthentik.com](mailto:info@magauthentik.com).

Nathalie Fortin remercie Jean-Pierre Kavege pour son précieux travail accompli auprès du CLIC de B-C et nous informe qu'il termine son mandat le 1<sup>er</sup> mai 2009.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté. Proposé par Stéphane Eid et appuyé par Manon Boily.

## **4. Lecture, adoption et affaires découlant du procès-verbal du 5 mars 2009**

Le procès-verbal du 5 mars est adopté avec une seule correction de nom à la liste des invités présents. L'orthographe du nom de M.Thiernay du Y *Québec* doit être corrigée par Tiernay.

Proposé par Manon Boily et appuyé par Dorothée Lacroix.

Les modifications apportées aux règlements généraux ont été entérinées par l'AGA spéciale du 5 mars dernier. Les règlements généraux modifiés sont déposés à la Table centrale du 2 avril 2009. L'adoption des règlements généraux modifiés est proposée par Henri Scaboro et appuyée par Daniel Mathieu.

### Suivi du p.v. du 5 mars 2009 : le Comité des fêtes de quartier

Le seul suivi découlant du procès-verbal du 5 mars est la rencontre du Comité des fêtes de quartier qui a eu lieu le 17 mars à 13h30 au CLSC B-C. Le compte rendu de la rencontre est déposé à la Table centrale et Henri Scaboro, membre du comité est chargé d'en présenter les grandes lignes.

Le Comité des fêtes de quartier avait pour mandat d'amorcer une réflexion sur la problématique d'essoufflement que vivent les organismes du quartier et de proposer des solutions durables. Après discussion, les membres du Comité proposent de mettre sur pied un comité permanent qui sera chargé d'organiser quatre fêtes de quartier durant une année. Les personnes sur ce comité auraient un mandat d'un an qu'ils pourraient renouveler ou offrir à chaque début d'année.

Les quatre fêtes proposées par le Comité sont :

**Fête 1 : Fête gourmande : mon quartier j'y prends goût ! (marché public)**

But : favoriser la saine alimentation

Quand : début septembre, pour le temps des récoltes

Quoi : inviter les maraîchers, viticulteurs, apiculteurs, etc. et commerçants du quartier

**Fête 2 : Fête interculturelle**

But : favoriser la rencontre des cultures autour d'un souper communautaire

Quand : fin novembre, début décembre (pour Noël)

Quoi : inviter les citoyens et intervenants du quartier à partager un repas communautaire, animation, jeux, exposition, etc.

**Fête 3 : Hiver en fête**

But : Initier à et favoriser la pratique d'activités hivernales

Quand : fin février, début mars (fin de semaine débutant la relâche scolaire)

Quoi : sports et activités d'hiver dans un parc du quartier (raquette, calèche, soccer des neiges, tire sur la neige, patinage, etc.)

**Fête 4 : Fête de la famille**

But : proposer une fête où l'on célèbre la famille

Quand : début juin

Quoi : activités pour la famille

**5. Sujet du jour : *L'animation de la vie communautaire au sein des futures places l'Acadie et Henri-Bourassa; choix d'un scénario***

Il y a un consensus autour de l'idée de mettre en place une structure pour assurer l'animation de la vie communautaire au sein des futures PAHB. Cette structure devra assurer une cohésion sociale entre les différentes clientèles impliquées : résidants des logements sociaux, des logements pour aînés, propriétaires des condominiums, CPE, commerces de proximité, etc. Les enjeux sont importants. Alors, comment assurer une cohésion et un bon voisinage en tenant compte de la mixité de la clientèle et de la complexité du projet. Une chose est sûre, ça prendra un accompagnement pour ce milieu de vie. Il s'agit donc de déterminer la structure la mieux adaptée pour faire face à la situation.

Quelques scénarios ont été envisagés :

- La poursuite du travail de *Places en mouvement* au sein du CLIC. Cette solution n'a pas été retenue, car il s'agira à l'avenir d'assurer une vie communautaire et commerciale permanente sur le site; action plus difficilement compatible avec le rôle du CLIC. Le travail de *Places en mouvement* devrait donc se terminer avec l'ouverture des nouvelles constructions prévue pour l'été 2010;

- La prise en charge de la vie communautaire par l'un ou l'autre des deux OBNL qui seront propriétaires des immeubles de logements sociaux. Cette formule n'est pas privilégiée car, d'une part, la relation propriétaire-locataire peut s'avérer parfois incompatible avec l'impartialité requise dans l'animation d'un milieu de vie complet et, d'autre part, car il est important que la structure soit autonome afin que tous les résidents de l'îlot puissent s'y identifier, y compris les aînés et les propriétaires de condos;
- La formule d'animation par un nouvel OBNL qui ne s'occuperait que de l'aspect communautaire a aussi été envisagée, mais les coûts d'opération risquent d'être onéreux et il risque d'être difficile d'assurer la viabilité d'une telle structure.

Après réflexion au sein du Comité des partenaires de *Places en mouvement* ainsi qu'avec les ressources de la CDEC, de la SHDM et de la Ville, une proposition de projet qui se traduirait par un OBNL de type « économie sociale », chargé à la fois de la vie commerciale et communautaire, est présentée aux membres de la Table centrale. La présentation de la proposition sera assurée par Daniel Mathieu de la CDEC. Le document de présentation est déposé à la Table et sera annexé au p.v. du 2 avril 2009.

### **Périodes de questions et de commentaires**

#### Question

Si j'ai bien compris le concept, le CAB pourrait par exemple avoir un espace pour donner un atelier de cuisine pour les jeunes des places une fois par semaine.

#### Réponse

Exactement!

#### Question

Le CACI mentionne qu'il aura besoin d'un temps de réflexion avant de se prononcer sur ce projet. Pourquoi doit-on se prononcer aujourd'hui ?

#### Réponse

D'une part, la réflexion à ce sujet a déjà été bien entamée au Comité des partenaires et d'autre part, il est maintenant temps de procéder si nous voulons être en mesure d'indiquer au promoteur ce que nous comptons faire avec les espaces réservés pour les activités communautaires et commerciales dans l'immeuble de condominiums (il y a des décisions à prendre, tant en termes d'argent que d'aménagement). Il s'agit d'un projet complexe à réaliser et si nous voulons être prêts pour le retour des résidents en juillet 2010, il faut aller de l'avant.

#### Question

Actuellement, le projet de CPE sur le site rencontre une problématique de recherche de financement. Un montage financier sera-t-il possible dans le cadre de ce projet ?

#### Réponse

Peut-être, mais c'est à vérifier.

### Question

Il sera important d'impliquer les citoyens dans ce projet et de s'assurer que ça ne devienne pas un ghetto.

### Réponse

Le projet devra s'assurer de faire un arrimage avec les besoins des citoyens et aussi s'assurer que les services offerts répondent aux besoins du milieu.

### Commentaires

Il est réaliste et compatible de mettre sur pied une entreprise d'économie sociale et OBNL à la fois selon Manon Boily. Elle mentionne un exemple d'une entreprise d'insertion socioprofessionnelle dans la région de Trois-Rivières qui connaît beaucoup de succès.

Le projet est intéressant, cependant au niveau de l'éducation populaire il faut viser plus large que seulement de l'aide aux devoirs. L'entreprise pourrait même engager des jeunes dans une démarche de reconnaissance des acquis. La CSDM serait prête à soutenir une telle démarche.

Le CJE trouve le concept créatif, inclusif, participatif (OBNL-Entreprise). La mixité et l'inclusion doit être au cœur du plateau du travail, surtout il ne faut pas séparer les deux.

Selon le GRT Bâtir son quartier, nous sommes même en retard sur les échéanciers prévus par l'entrepreneur. Oui, il faut s'assurer de la qualité de l'animation, mais il faut procéder rapidement.

### Question

Le CACI relance l'idée. Pourquoi créer un nouvel OBNL qui va contrôler les deux autres ? Il suggère que le nouveau projet ait un siège au CA du CACI et de RHO et qu'il soit géré à partir des structures existantes.

### Réponse

On rappelle que ce nouvel OBNL n'aurait absolument pas pour mission de chapeauter ou de « contrôler » les deux OBNL de logements sociaux, mais bien de gérer des espaces commerciaux et de coordonner des services ou des activités communautaires offerts à l'ensemble de la population du site. Les deux OBNL de logements sociaux seront tout à fait maîtres de leur immeuble et des services qu'ils offriront à leurs locataires. Par ailleurs, tous les organismes du quartier, y compris le CACI, seront invités à offrir des services aux places, qui s'adresseront à tous les résidents. Ils seront également invités à définir les types d'ententes de services possibles en tant que fournisseurs de services.

***Après discussion et échange, les membres s'entendent pour dire qu'il s'agit là d'une proposition très intéressante et sont d'accord pour que le projet aille de l'avant, avec toutes les bonifications nécessaires évidemment.***

***Le CACI exprime sa dissidence.***

Le CLIC sera chargé d'animer le processus de concertation jusqu'à la réalisation du projet. Au-delà, ce sera au nouvel OBNL de prendre le relais. L'OBNL retenu devra être une structure neutre et rassembleuse, dont les membres sont l'ensemble des résidents et dont le mandat sera celui de développer un milieu de vie tout en assurant la gestion des espaces commerciaux.

## Comité de démarrage

Un Comité de démarrage est mis sur pied pour développer le concept. Ce Comité de démarrage n'est pas la suite du Comité des partenaires de *Places en mouvement*, qui continuera son travail jusqu'au retour des résidants.

Le Comité de démarrage sera formé avec les membres qui désirent y participer.

Les membres présents aujourd'hui et intéressés à faire partie du Comité de démarrage sont :

Henri Scaboro, CABBC  
Pierre Gingras, CJE ABC  
Lazé Leskaj, CACI  
Daniel Mathieu, CDEC A-C  
Marjolaine Larocque, Ressources Habitation de l'Ouest (à valider)  
Nathalie Fortin, CLIC de B-C  
Un résidant des places (à valider)

## **6. Le point sur les Tables sectorielles, comités, projets collectifs et dossiers divers**

### 6.1 CDLS

Prochaine rencontre prévue le 21 avril 2009.

### 6.2 CASC

L'AGA du CASC aura lieu le 18 avril 2009 à 18h30. Par ailleurs, selon Mme Néhal Nassif, directrice générale du Y-Cartierville, l'ouverture du complexe sportif est prévue en février ou mars 2010. Elle distribue un laissez-passer à chaque membre de la Table en mentionnant qu'ils sont utilisables dans tous les Y du Québec. Les laissez-passer non distribués seront remis à Fabrice Kamion qui s'engage à les remettre aux citoyens lors de prochaines activités citoyennes.

Mme Nassif transmet son adresse courriel ([nehal.nassif@yqubec.org](mailto:nehal.nassif@yqubec.org)) et invite les membres à la contacter au besoin.

Luc Chulak, de la Maison des Jeunes B-C, mentionne son intérêt à siéger sur le Comité des partenaires du Y-Cartierville. Jocelyne Cyr recommande à la direction du Y de faire rapidement une tournée des écoles du quartier qui cherchent à obtenir de l'information sur les services offerts dans le nouveau Y.

### 6.3 Table des aînés

Issu d'un partenariat entre le IGA, Marché Duchemin et Frères inc., la Pharmacie Uni-pharm Rania Millane et le Centre Rosalie-Cadron, une navette gratuite sera offerte aux résidants du secteur pour leur permettre de se déplacer.

La Villa Raimbault est toujours à la recherche de locataires de 55 ans et + (autonomes ou semi autonomes) pour combler 63 unités. Pour information, téléphonez au 514-331-3840.

#### 6.4 Table Jeunesse

##### Comité 0-5 ans

Un DVD promotionnel et un dépliant ont été lancés lors du Sommet local de la maturité scolaire et des saines habitudes de vie.

##### Comité 6 -12 ans

Le plan d'action des *Saines habitudes de vie 6-12 ans* sera dévoilé le 6 avril prochain. L'objectif est d'arrimer sous le chapeau de *Québec en forme* les deux programmes : celui des *Saines habitudes de vie* et celui de la *Maturité scolaire*.

##### Comité 12-25 ans

La tournée annuelle du quartier organisée par les OC du CSSS Bordeaux-Cartierville-St-Laurent aura lieu le 29 avril 2009 à bord de l'autobus de la Fondation Gracia.

#### 6.5 Table en employabilité

Le lancement du BIL (Budget d'Initiatives Locales) est reporté du 7 au 22 avril prochain à 8h au CLE Ahuntsic. La Table en employabilité aimerait rencontrer la direction du Y-Cartierville pour arrimer les besoins au niveau de l'employabilité.

#### 6.6 Groupe de dialogue interculturel

Rien à rapporter.

#### 6.7 Projet *Un milieu ouvert sur ses écoles* (MOÉ)

Le *Passeport Jeunesse* remercie les organismes du milieu pour leur soutien financier. Grâce aux membres, les quatre prochains numéros du journal sont payés.

Une initiative du Projet MOÉ et du CACI sur la conciliation travail-famille est en cours pour soutenir les immigrants.

Un projet de souper parents-enfants sera organisé lundi le 27 avril. Le projet consiste à accueillir et initier à la cuisine une classe de 3<sup>e</sup> année de l'école Alice-Parizeau.

Une activité de prévention de l'intimidation aura lieu à l'École La Dauversière mardi le 7 avril à 19h en collaboration avec le PDQ 10. Cette activité de formation est destinée aux enseignants pour prévenir la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes.

#### 6.8 Places en mouvement (PAHB)

Une démarche médiatique aura lieu à la fin avril avec quelques résidants pour exposer les difficultés financières qu'ils vivent dans un contexte de relocalisation temporaire. Également, l'envoi d'un bulletin mensuel d'information aux résidants relocalisés se poursuit.

## 6.9 Démarche de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI)

Concernant la mesure 17 de la DSP « Aménager des quartiers durables », le Comité aviseur recommande de travailler sur le transport actif et la sécurité, en lien avec le diagnostic de Tandem. Les organismes ont jusqu'au 3 avril 2009 pour signifier leur intérêt. Par la suite, le Comité analysera les projets possibles dans le cadre de la RUI.

## 6.10 Démarche de planification en développement social

L'enjeu de l'économie locale sera davantage travaillé via la CDEC. Le plan d'action de chacun des quatre projets sera déposé à l'AGA du CLIC le 12 juin 2009.

Un comité de suivi sera formé pour chaque projet.

## 6.11 Démarche de mobilisation citoyenne

Actuellement, le chargé de mobilisation citoyenne travaille entre autres sur : un souper parents-enfants en collaboration avec La Corbeille, le projet MOE et l'école Alice-Parizeau. Un projet d'une murale collective avec la MDJ B-C dans le cadre de la démarche de RUI est en cours. Le prochain café-rencontre des citoyens aura lieu le 22 avril à 14h. Le thème est *Un trésor caché à Cartierville, le Bois-de-Saraguay*.

## 6.12 Dossier communication

Le site web du CLIC sera en ligne comme prévu le 1<sup>er</sup> mai et son lancement officiel aura lieu vendredi le 12 juin 2009 lors de l'AGA du CLIC. Le lieu reste à déterminer. Les douze mois du calendrier des événements seront en ligne au lieu d'un seul mois à la fois comme prévu initialement.

## 6.13 Dossier sécurité alimentaire

*Bon marché, bonne santé*

Le projet connaît quelques difficultés à recruter des nouveaux arrivants qui ont d'autres priorités. Malgré tout, depuis le 12 janvier dernier, 84 personnes ont été recrutées.

*Bien manger dans B-C : une affaire locale!*

Un projet d'agrandissement de La Corbeille constitue la base de *Bien manger dans B-C : une affaire locale!* Ce nouveau projet offrira entre autres la possibilité d'accueillir davantage de clients au Magasin d'Émilie, de faire de la cuisine de transformation, de tenir des activités d'éducation en sécurité alimentaire, des séances de cuisine collective, etc.

## **7. Organisation d'une activité dans le cadre de la « Semaine québécoise des rencontres interculturelles »**

Dans le cadre de la SQRI qui aura lieu au début d'octobre 2009, le chargé de mobilisation du CLIC, en collaboration avec le GDI, aimerait organiser une exposition présentant la culture de quelques pays méconnus sur la scène internationale. L'idée serait d'arrimer ce projet avec celui du *Souper Interculturel* prévu par le Comité des fêtes de quartier en novembre 2009. Ce sera au Comité des fêtes de quartier de trancher à ce sujet.

## **8. Varia**

Le 5<sup>e</sup> *Sommet citoyen de Montréal* aura lieu cette année du 5 au 7 juin 2009. Le thème de cette 5<sup>e</sup> édition est « *La ville que nous voulons* ». Le chargé de mobilisation compte mobiliser les citoyens afin que le quartier y soit bien représenté. Il invite les membres à faire circuler l'information.

## **9. Date et sujet de la prochaine rencontre**

La prochaine Table centrale se tiendra le 14 mai à 13h30 et l'AGA du CLIC aura lieu le 12 juin 2009 à 9h30.

## **10. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 16h30.

Notes prises par François Richer

# **ANNEXE**

## **TABLE CENTRALE DU CLIC**

**2 avril 2009, 13h30**

### **PLACES L'ACADIE ET HENRI-BOURASSA**

#### **Proposition de PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET COMMUNAUTAIRE**

L'objectif d'un tel projet est de combler en partie les besoins de l'ensemble des résidants des PAHB, grâce à l'utilisation pertinente des espaces disponibles. La proximité des résidants dans les différents immeubles des PAHB crée un potentiel intéressant pour la mise en place d'une offre de services s'adressant à ceux-ci et permettant le développement d'une vie communautaire centralisée et dynamique.

L'offre de services envisagée est de deux types. La première est une offre de services de type « communautaire », s'adressant aux individus et comportant un volet « animation » (i.e. fêtes, rassemblements divers, comité de résidants, bon voisinage, mobilisation, etc.) ainsi qu'un volet « services », couvert par les différents partenaires locaux œuvrant en employabilité, francisation, immigration, éducation populaire, scolaire, etc. Le but de cette offre est de faciliter l'accès des individus aux ressources locales et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance ainsi que d'un tissu social solidaire.

La seconde est une offre de services de type « commercial », offerte principalement par des entreprises collectives ou privées, afin de répondre à certains besoins en produits et services de base. Considérant le relatif enclavement des lieux, la clientèle visée par ces commerces sera presque exclusivement celle résidant sur place. Le potentiel de développement de clientèles externes semble faible.

#### **Typologie d'utilisation des espaces**

- Salle communautaire disponible à tous
- Espaces commerciaux
- Salles de réunion et/ou administratives

## **Mode de gestion**

Création d'un OBNL d'économie sociale dont les membres sont tous les résidants de l'îlot (logement social, condos, aînés). Le conseil d'administration, composé de membres élus, aura pour fonction d'assurer le suivi de la mission de l'organisme :

- Valider les besoins des résidants en termes d'animation communautaire et de commerces de proximité
- Assurer le déploiement et la coordination d'un processus de concertation soutenant le volet « communautaire »
- Coordonner la partie « animation » du volet « communautaire »
- Louer les espaces aux organismes ou entreprises à un taux juste et équitable
- Sélectionner et contracter les organismes ou entreprises pour assurer la livraison des différents services
- Vérifier la conformité de la livraison des services en fonction des besoins exprimés

## **Avantages liés au déploiement organisationnel**

- Gérance : processus décisionnel mené et administré par les résidants locaux, soit ceux qui profitent des services disponibles
- Pertinence : adaptation de l'offre de services en fonction des besoins et demandes des résidants
- Externalisation des risques : réduction du risque financier lié à l'exploitation des différents services par des fournisseurs externes

## **Mode d'appropriation**

Les espaces mis à la disposition de l'OBNL devront être adaptés aux besoins susmentionnés et légués ou donnés en gestion, via une entente (bail ou autre), qui fait de l'OBNL l'unique usufruitier de ces espaces.

Ainsi, l'OBNL devient responsable des ententes subséquentes et, à titre de gestionnaire, assure l'ensemble des frais liés à la gestion des espaces (taxes, assurances, entretien, etc.).